



Mode d'emploi Télépaiement

publié le 20/03/2023 - mis à jour le 17/06/2026

Mesdames Messieurs,

Vous trouverez ci-joint une procédure pour régler vos factures par télépaiement via Payfip sur Educonnect [🔗](#).

Vous devrez utiliser vos identifiants de comptes EDUCONNECT ou France Connect.

Nous précisons que ce mode de paiement est réservé aux élèves en forfait (pas les externes) après réception de la facture.

Les autres modes de paiement restent disponibles (CB, Virements, espèces).

Attention : les **prélèvements automatiques** seront remis en place en septembre 2026.

Le service de gestion reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Documents joints

 Mandat de prélèvement vierge (PDF de 443.1 ko)

 Procédure Payfip (PDF de 802.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.